

**ASPECTS INCONTOURNABLES EN DIDACTIQUES
DE LA PHONETIQUE CORRECTIVE DU FLE
CHEZ LES APPRENANTS NON FRANCOPHONES /**

**ESSENTIAL ASPECTS IN TEACHING CORRECTIVE PHONETICS
OF FLE AMONG NON-FRENCH-SPEAKING LEARNERS**

[Enyuamedia Komla AGBESSIME](#)

Maître-assistant, Enseignant-chercheur, Docteur ès lettres
(CIREL-Village du Bénin, Togo / Université de Lomé, Togo)
nyuiassime@gmail.com, <https://orcid.org/0009-0003-1662-7588>

Abstract

This research focuses on phonetic correction in French as a foreign language course for learners who do not have French as their second language. It is clear that everyone, from childhood, begins to acquire his mother tongue through the effects of phonation. This means that on arriving at school the learner has already acquired a certain competence in the sounds or the pronunciation of the sounds of their language through the establishment of psycholinguistic mechanisms of acquisition following a development over time, which supposes stages and rhythms of acquisition. If the learner has pronunciation skills from his mother tongue, it is no secret that this already acquired language and other psycholinguistic, physiological, physical phenomena interfere with the perception and pronunciation of the sounds of the new language to learn. From this observation emerges the problem of the appropriate measures to be taken to effectively teach phonetics or phonetic correction to learners. Thus, the objective of this article is to give the different parameters necessary for the teaching of phonetics and the execution of phonetic correction. To properly conduct this research, we were inspired by the theory of functional structuralists and more specifically the functional theory of Martinet (1991). In this theory, it is identified that language is an instrument of doubly articulated communication and vocal manifestation whose phonetic and phonological aspects study sounds, phonemes, intonation, tones and the place of stress. These elements cited have the advantage in phonetic correction, of showing the original way in which each language uses the resources of phonation to ensure communication between its users. As results of the research, we were able to develop different methodologies applicable for the success of the phonetic correction in a course of FLE.

Keywords: *phonetic correction, didactics, phonation, sound acquisition*

Rezumat

Această cercetare se centrează pe corecția fonetică în limba franceză ca limbă străină pentru cei care nu vorbesc franceza ca a doua limbă. Este clar că fiecare, încă din copilărie, începe să învețe limba maternă prin efectele fonației. Aceasta înseamnă că, la momentul înscrierii la școală, elevul și-a format deja competențe care țin de sunetele sau pronunția acestora în limbajul matern prin stabilirea unor mecanisme psiholingvistice de însușire în urma unei dezvoltări în timp, care presupune etape și ritmuri de însușire. Dacă elevul are abilități de pronunție în limba maternă, nu este un secret pentru nimeni că acest limbaj deja dobândit și alte fenomene psiholingvistice, fiziologice, fizice interferează cu percepția și pronunția sunețelor noii limbi pe care elevul își propune să o învețe. Din această observație, reiese problema măsurilor adecvate care trebuie luate pentru a preda eficient elevilor fonetica sau corecția fonetică. Astfel, obiectivul acestui articol este de a oferi diferiți parametri necesari predării

foneticii și executării corecției fonetice. Pentru a face această cercetare, ne-am inspirat din teoria structuraliștilor funcționaliști și, mai cu seamă, din cea a lui A. Martinet (1991). În această teorie, se identifică că limbaajul este o comunicare și o manifestare vocală dublă, ale cărei aspecte fonetice și fonologice țin de sunetele, fonemele, intonația, tonurile și locul accentului. Aceste elemente au avantajul, în corecția fonetică, de a arăta modul original în care fiecare limbă folosește resursele fonației pentru a asigura comunicarea între utilizatorii săi. Ca rezultat al cercetării, am putut dezvolta diferite metodologii aplicabile pentru succesul corecției fonetice în cursul de FLS.

Cuvinte-cheie: *corecție fonetică, didactică, fonație, achiziția sunetelor*

Introduction

En tant qu'enseignant de phonétique, notre étude s'est particulièrement réalisée au CIREL-Village du Bénin, au Togo, et s'est appesantie sur les difficultés de prononciation des sons par des apprenants non francophones qui y étudient. Le grand nombre d'apprenants d'origine étrangère dans certaines de nos classes de français langue étrangère (FLE) au CIREL-Village du Bénin et les diverses difficultés d'articulation de sons dont ils sont sujets nous ont poussé à faire le diagnostic de leurs difficultés afin de proposer une correction phonétique adéquate. Il faut reconnaître que les langues maternelles de ces étudiants sont différentes du français. Parmi ces apprenants, nous pouvons relever, entre autres, les locuteurs d'igbo, d'anglais, de yoruba, d'arabe, de chinois, d'ibibio, d'espagnol, de twi (akan), de portugais, de haoussa, de frafra, de kasem, de kusal, etc. Dans la plupart des cas, par manque d'information sur les aspects phonétiques de ces diverses langues, un véritable problème de repère de phonation chez chaque étudiant se pose pour une correction phonétique appropriée. L'usage réel des langues naturelles a pour piédestal obligatoire la production orale. Dans tout apprentissage de langue, l'oral vient avant l'écrit. L'écrit permet certes de vérifier si le code lexical de la langue concernée est maîtrisé par rapport aux accords en genre et en nombre surtout des participes passés qui ne se distinguent pas à l'oral (cas du français), les calembours (en français) qu'on ne peut pas distinguer à l'oral... Mais il faut reconnaître que la maîtrise de l'oral a toujours une solution à tous ces problèmes, lorsque le locuteur place son énoncé dans un contexte bien précis. Dès l'apprentissage d'une langue, l'apprenant peut converser oralement avec d'autres locuteurs de la même langue, s'il veut s'informer sur de simples choses ou s'il veut qu'on l'oriente. Il ne peut pas se présenter devant tout le monde en tendant un manuscrit sur lequel il stipule des questions, d'où qui est celle de la communication. Ainsi, dans l'apprentissage d'une nouvelle langue, si des problèmes d'articulation ou de phonation surviennent, il faut inévitablement procéder à la correction des sons d'où l'application des méthodes de phonétique corrective. Dans notre développement, nous avons mis l'accent sur la problématique de la recherche, le cadre théorique et méthodologique, le repérage des prononciations inappropriées et la proposition des pistes pour palier ces problèmes.

1. Problématique

Ce travail porte essentiellement sur la correction des mauvaises prononciations des sons chez les apprenants non francophones. A partir de nos cours, nous nous sommes toujours confrontés aux difficultés de prononciation de certains sons par des étudiants. Ces difficultés sont principalement dues à l'absence de ces sons dans leur langue maternelle. Nous nous sommes proposé de remédier à ce problème, puisqu'en situation de communication, les mauvaises prononciations ne facilitent pas l'accès au sens des mots. Il est tout à fait pertinent qu'une articulation inappropriée d'un son dans un mot peut enfreindre la compréhension du mot, ce qui affecte automatiquement le sens du message véhiculé. Une prononciation juste et appropriée joue ainsi un grand rôle dans l'apprentissage de toute langue.

De ce fait, dans une classe de FLE, tout son mal prononcé représente une erreur que la correction phonétique doit prendre en charge, d'où la nécessité de savoir détecter les mauvaises articulations des sons et emmener les apprenants à les corriger. La question générale à laquelle nous faisons attention est comment savoir quels sont les sons ou les phonèmes qui constituent les obstacles dans l'articulation des mots français chez les non francophones d'une part et comment les résoudre d'autre part ?

La première hypothèse retenue sur les difficultés que rencontrent les apprenants du FLE, quant à la prononciation, l'articulation des phonèmes serait liée à la confusion entre les sons appartenant à la langue source (langue déjà maîtrisée par l'apprenant) et ceux de la langue cible (ici le FLE).

2. Cadre théorique

Pour mener à bien cette étude nous nous sommes fondamentalement basés sur la théorie du structuralisme fonctionnel de Martinet (1991). Cette théorie a pour objet primordial de révéler la réalité structurale profonde qui se réfugie derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaîne parlée. Elle nous a permis de prendre en compte dans notre démarche de l'analyse des sons produits par les apprenants et les contraintes de leurs réalisations qui s'appliquent à la communication humaine.

3. Démarche méthodologique

Nous nous sommes basés sur nos étudiants non francophones en FLE au Centre international de recherche et d'étude de langues - Village du Bénin (CIREL-VB) pour nous enquérir des différentes difficultés d'articulation qui gangrènent la phonation des mots du FLE des divers groupes d'apprenants que nous avons.

Il faut noter qu'au CIREL-VB, nous avons la présence, dans la plupart des classes, des apprenants d'origine étrangère dont la langue maternelle utilisée dans le contexte extrascolaire est différente du français. Nous avons repéré, dans les groupes, les langues telles que l'anglais, l'allemand, l'italien, l'igbo, le twi, l'asante, le fante, l'ibibio, le yoruba, le haoussa, l'arabe, le portugais,

l'espagnol, le chinois, le vietnamien, le turc, ou toute autre langue étrangère pour ne citer que celles-là. La présence de ces locuteurs non francophones constitue, pour les enseignants, un problème assez sérieux dans la plupart des cas, par manque d'information sur les aspects phonétiques de la langue en question et les problèmes liés au bilinguisme. Le repère des problèmes de phonation chez chaque étudiant permettra de faire une correction phonétique appropriée. Cela s'obtient par un test diagnostique de prononciation par l'apprenant de tous les sons du français à travers les paires de mots. Pour la réussite de cette recherche qui s'est faite sur quatre ans, c'est-à-dire de 2018 à 2022, nous avons régulièrement regroupé les apprenants par affinité linguistique, afin de relever les problèmes récurrents de prononciation de sons. Les groupes qui ont servi de cibles pour cette recherche sont énumérés juste dans le paragraphe qui suit.

4. Repérage des prononciations inappropriées par groupes d'apprenants

Cet exercice consiste à faire produire tous les sons de la langue française par les apprenants non francophones afin d'élucider les éventuels problèmes qui surgissent. Nous avons alors constitué des regroupements d'apprenants suivant des critères pour tester leur prononciation et relever les différentes difficultés qui surgissent. Il faut noter que pour être sûr de nos résultats, nous avons répété le même exercice sur au moins quatre années académiques, c'est-à-dire les années 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 et 2021-2022.

Voici les groupements choisis :

- groupements par rapport à la seconde langue des apprenants : des Sinophones, Arabophones, Lusophones et Hispanophones ont des difficultés avec les fricatives pré-dorso-alvéolaires et les fricatives dorso-palatales ; des Anglophones nigériens et Anglophones ghanéens ont des difficultés avec les voyelles : l'antérieure semi-fermée arrondie et la centrale caduque.
- groupements par rapport à la langue maternelle des apprenants (cas particulier) : les Haoussa (de façon générale), les Kusal (du Ghana) et les Ashanti (du Ghana).

4.1. Sons du français langue étrangère

Dans ce paragraphe nous avons présenté une liste de phonèmes (consonnes/voyelles) qui s'opposent par leur mode d'articulation, leur point d'articulation, leur voisement, leur nasalité, leur arrondissement ou non arrondissement, leur degré d'antériorité ou de postériorité.

4.1.1. Présentation des systèmes de sons

Il s'agit ici de présenter des sons appariés pour observer les nuances dans la prononciation.

4.1.1.1. Consonnes

Nous avons constitué des appariements de consonnes accompagnées d'exemples de mots à prononcer :

(a) *Consonnes orales du même point d'articulation*

A ce niveau, nous avons établi une liste de consonnes suivant leur point d'articulation :

[p]/[b] : *port/bord*
[f]/[v] : *fendre/vendre*
[t]/[d] : *tire/dire*
[l]/[r] : *langer/ranger*
[s]/[z] : *sonner/zonner*
[ʒ]/[ʝ] : *joie/choix*
[k]/[g] : *ocre/ogre*

(b) *Consonnes orales, sources de zézaïement ou de zozotement*

Les consonnes ci-dessous posent des problèmes de zézaïement ou de zozotement, lorsque le locuteur interchange leur place, puisque le zézaïement ou le zozotement est un défaut de prononciation où le locuteur prononce les consonnes fricatives sifflantes [s] et [z] en lieu et place des consonnes chuintantes [ʒ] et [ʝ] :

[s]/[ʝ] : *seau/chaud*
[z]/[ʒ] : *zone/jaune*

(c) *Consonnes nasales*

Nous avons rangé ici les consonnes qui se produisent avec l'abaissement de voile du palais :

[m]/[ɲ] : *main/nain*
[ɱ]/[ɲ] : *hameau/agneau*
[n]/[ɲ] : *peine/peigne*

(d) *Consonnes nasales et orales du même point d'articulation*

Sous cette rubrique, nous avons rangé les consonnes produites avec abaissement et soulèvement du voile du palais :

[p]/[ɱ] : *père/mère*
[b]/[ɱ] : *bouche/mouche*
[t]/[ɲ] : *toit/noix*
[d]/[ɲ] : *datte/natte*
[ʃ]/[ɲ] : *bâche/bagne*
[ʒ]/[ɲ] : *page/pagne*
[s]/[ɲ] : *saine/naine*
[z]/[ɲ] : *zapper/napper*

4.1.1.2. Voyelles

Cette section nous permet de mettre en exergue l'appariement des voyelles afin de vérifier les difficultés d'articulation et de phonation.

(a) *Voyelles étirées/ Voyelles étirées*

Ici, il s'agit de faire prononcer les voyelles non arrondies à travers un appariement :

[i]/[e] : *assis /assez*

[i]/[ɛ] : *fil*s/*fesse*
 [i]/[a] : *tire*/*tare*
 [e]/[ɛ] : *pré*/*près*
 [e]/[a] : *pétrie*/*patrie*

(b) *Voyelles étirées/ Voyelles arrondies de par leur proximité*

Sous cette rubrique, nous rangeons les voyelles arrondies et non arrondies de part leur proximité pour voir les nuances de phonation entre elles :

[i]/[y] : *pire*/*pure*
 [i]/[ø] : *pis*/*peu*
 [i]/[œ] : *pire*/*peur*
 [i]/[u] : *pie*/*pue*
 [i]/[ɔ] : *sil*/*sol*
 [e]/[y] : *dé*/*du*
 [e]/[ø] : *dé*/*deux*
 [e]/[œ] : *jouer*/*joueur*
 [e]/[u] : *thé*/*tout*
 [e]/[o] : *tenté* / *tantôt*
 [e]/[ɔ] : *effet*/*effort*
 [ɛ]/[y] : *pair*/*pur*
 [ɛ]/[ø] : *pet*/*peu*
 [ɛ]/[œ] : *ère*/*heure*
 [ɛ]/[u] : *pair*/*pour*
 [ɛ]/[o] : *pain*/*pot*
 [ɛ]/[ɔ] : *taire*/*tort*
 [ɛ]/[a] : *aîné*/*année*
 [a]/[ø] : *ça*/*ceux*
 [a]/[œ] : *art*/*heure*
 [a]/[o] : *mat*/*mot*
 [a]/[ɔ] : *art*/*or*
 [a]/[ɑ] : *patte*/*pâte*

(c) *Voyelles arrondies/ Voyelles arrondies*

Cette section renferme des voyelles qui se produisent avec la projection vers l'avant des lèvres :

[y]/[ø] : *put*/*peut*
 [y]/[œ] : *pur*/*peur*
 [y]/[u] : *pur*/*pour*
 [y]/[o] : *tu*/*tôt*
 [y]/[ɔ] : *dut*/*dot*
 [ø]/[œ] : *peu*/*peur*
 [ø]/[u] : *deux*/*doux*
 [ø]/[ɔ] : *peu*/*Paul*
 [ø]/[o] : *peu*/*pot*
 [ø]/[ɑ] : *peu*/*pas*
 [œ]/[u] : *bœuf*/*bouf*

[ø]/[o] : *creux/croc*
 [œ]/[ɔ] : *peur/pore*
 [œ]/[a] : *peur/par*
 [u]/[o] : *outré/autre*
 [u]/[ɔ] : *pour/pore*
 [u]/[ɑ̃] : *rougeur/rangeur*
 [o]/[ɔ] : *saule/sol*
 [o]/[ɑ] : *poli/pâli*
 [ɔ]/[a] : *port/par*

(d) *Voyelles nasales/voyelles nasales*

Cette section réunit les voyelles produites par abaissement du voile du palais :

[ɛ̃]/[œ̃] : *brin/brun*
 [ɛ̃]/[ɔ̃] : *pain/pont*
 [ɛ̃]/[ɑ̃] : *teint/tant*
 [œ̃]/[ɔ̃] : *un/on*
 [œ̃]/[ɑ̃] : *un/an*

(e) *Voyelles orales/voyelles nasales*

Cette section comprend des voyelles orales et leurs correspondantes nasales :

[ɛ]/[ɛ̃] : *paix/pain*
 [œ]/[œ̃] : *ampleur/emprunt*
 [ɔ]/[ɔ̃] : *bonne/bon*
 [ɑ]/[ɑ̃] : *pâte/pente*

(f) *Voyelle centrale/voyelles antérieures semi-fermées*

Cette partie nous permet juste de comparer la seule voyelle centrale aux deux antérieures semi-fermées, l'une arrondie et l'autre non arrondie :

[ə]/[e] : *de/dé*
 [ə]/[ø] : *de/deux*

4.1.2. Processus de repérage des erreurs chez les apprenants

Après les diverses prononciations de différents sons du français, réalisées par les groupes d'apprenants mentionnés, et les erreurs détectées, il y a lieu de trouver les causes possibles des erreurs relevées. Dans le processus de la phonation, nombreuses sont les approches scientifiques, qui foisonnent dans la description de différentes étapes. Mais il faut reconnaître que ces approches ne s'opposent nullement pas les unes aux autres, mais elles sont tout simplement complémentaires et favorisent une étude plus objective des faits suivants : la production et l'émission, la transmission et la perception des éléments sonores de la langue. Ainsi, les deux grands domaines de la phonétique qui nous permettent de détecter les problèmes de phonation sont l'articulation et la perception des sons.

4.1.2.1. Prononciations par groupes d'apprenants

Le tableau qui suit présente les difficultés de prononciation relevées par rapport aux groupes d'apprenants pris en compte dans cette recherche :

Groupes d'apprenants	Sons et mots du paragraphe 4.1. et leurs mauvaises prononciations (en gras)	Erreurs les plus récurrentes
Sinophones	[f]/[v] : <i>fendre</i> [fãdR]/ <i>vendre</i> [fãdR] [s]/[z] : <i>sonner</i> [sɔne]/ <i>zonner</i> [sɔne] [ʒ]/[ʃ] : <i>joie</i> [swa]/ <i>choix</i> [swa]	[f]/[v] → [f] [s]/[z] → [s] [ʒ]/[ʃ] → [s]
Arabophones	[p]/[m] : <i>père</i> [pɛr]/ <i>mère</i> [mɛr] [b]/[m] : <i>bouche</i> [puʃ]/ <i>mouche</i> [muʃ] [t]/[n] : <i>toit</i> [dwa]/ <i>noix</i> [nwa] [d]/[n] : <i>datte</i> [tat]/ <i>natte</i> [nat] [p] [b] : <i>pagne</i> [baɲ]/ <i>bagne</i> [paɲ] [k]/[g] : <i>ocre</i> [ɔgR]/ <i>ogre</i> [ɔkR]	[p] → [b] [b] → [p] [t] → [d] [d] → [t] [k] → [g] [g] → [k]
Anglophones ghanéens	[y]/[ø] : <i>put</i> [puɪt]/ <i>peut</i> [pe] [y]/[œ] : <i>pur</i> [puɪR]/ <i>peur</i> [pɛR] [y]/[u] : <i>pur</i> [puɪR]/ <i>pour</i> [puR] [ø]/[œ] : <i>peu</i> [pe]/ <i>peur</i> [pɛR] [ø]/[u] : <i>deux</i> [de]/ <i>doux</i> [du] [œ]/[o] : <i>creux</i> [krɛ]/ <i>croc</i> [kRɔk] [œ]/[ɔ] : <i>peur</i> [pɛR]/ <i>pore</i> [pɔR] [ə]/[e] : <i>de</i> [de]/ <i>dé</i> [de] [ə]/[ø] : <i>de</i> [de]/ <i>deux</i> [de]	[y] → [ui] [œ] → [ɛ] [ø] → [e] [ə] → [e]
Anglophones nigerians	[y]/[ø] : <i>put</i> [pu]/ <i>peut</i> [po] [y]/[œ] : <i>pur</i> [puR]/ <i>peur</i> [pɔR] [y]/[u] : <i>pur</i> [puR]/ <i>pour</i> [puR] [ø]/[œ] : <i>peu</i> [po]/ <i>peur</i> [pɔR] [ø]/[u] : <i>deux</i> [do]/ <i>doux</i> [do] [œ]/[o] : <i>creux</i> [kro]/ <i>croc</i> [kRɔk] [œ]/[ɔ] : <i>peur</i> [pɔR]/ <i>pore</i> [pɔR] [ə]/[e] : <i>de</i> [do]/ <i>dé</i> [de] [ə]/[ø] : <i>de</i> [do]/ <i>deux</i> [do]	[y] → [u] [œ] → [ɔ] [ø] → [o] [ə] → [o]
Lusophones	[ʃ]/[ɲ] : <i>bâche</i> [bas]/ <i>bagne</i> [paɲ] [ʒ]/[ɲ] : <i>page</i> [paz]/ <i>pagne</i> [paɲ] [s]/[ɲ] : <i>saine</i> [sɛn]/ <i>naine</i> [nɛn] [z]/[ɲ] : <i>zapper</i> [zape]/ <i>napper</i> [naper]	[ʃ] → [s] [ʒ] → [z]
Hispanophon es	[ʃ]/[ɲ] : <i>bâche</i> [bas]/ <i>bagne</i> [paɲ] [ʒ]/[ɲ] : <i>page</i> [paz]/ <i>pagne</i> [paɲ] [s]/[ɲ] : <i>saine</i> [sɛn]/ <i>naine</i> [nɛn] [z]/[ɲ] : <i>zapper</i> [zape]/ <i>napper</i> [naper]	[ʃ] → [s] [ʒ] → [z]
Haoussas	[f]/[v] : <i>fendre</i> [pãdR]/ <i>vendre</i> [bãdR]	[f] → [p] [v] → [b]
Kusal (Ghana)	[ʃ]/[ɲ] : <i>bâche</i> [bas]/ <i>bagne</i> [paɲ] [ʒ]/[ɲ] : <i>page</i> [paz]/ <i>pagne</i> [paɲ] [s]/[ɲ] : <i>saine</i> [sɛn]/ <i>naine</i> [nɛn] [z]/[ɲ] : <i>zapper</i> [zape]/ <i>napper</i> [naper]	[ʃ] → [s] [ʒ] → [z]
Ashanti (Ghana)	[l]/[R] : <i>langer</i> [lãʒe]/ <i>ranger</i> [lãʒe]	[R] → [l]

Le tableau ci-dessus montre les sons à production problématique pour les groupes d'apprenants soumis au test de prononciation. Pour raison d'économie du nombre de page, nous n'avons pas listé, dans le tableau, les autres mots contenant les mêmes sons à problème et révélant les mêmes difficultés. Dans le paragraphe 7.2. de cet article (*Repères d'erreurs par groupes d'apprenants de FLE au CIREL-VB*), nous précisons la particularité des erreurs de prononciation par groupes d'apprenants.

5. Problème d'articulation des sons

Il s'agit de relever les sons mal prononcés suivant les organes spécifiques qui doivent intervenir. Il s'agit pour nous de procéder à une vérification de la production par rapport aux organes articulateurs responsables de chaque son. En correction phonétique, il est connu au préalable que les réalisations de sons se font au niveau de deux grandes sections de l'appareil phonatoire. Il s'agit de la section du générateur vocal et la section des organes se retrouvant au niveau des cavités supra-glottiques. Ainsi, avons-nous au niveau du générateur vocal le larynx responsable du voisement du son et dans les cavités supra-glottiques - les organes phonateurs responsables des points d'articulation, en plus des résonateurs qui ont pour rôle de modifier le timbre laryngal.

5.1. Larynx

Le larynx est l'organe fondamental de l'émission du son. Il est le générateur de la voix. Son rôle est prépondérant dans la phonation, puisqu'il est responsable du voisement des sons. C'est ainsi que dans le repérage des problèmes détectés au niveau de l'articulation des sons, il faudrait, d'abord, vérifier, si, physiologiquement, le larynx ne souffre d'aucune pathologie. Cette vérification se fait par des médecins, spécialistes laryngologues, qui après analyse peuvent détecter, s'il y a ou non des pathologies au niveau du larynx et ses cordes vocales.

Sur l'image qui suit on a la présentation du larynx, principale responsable dans la détermination des sons sourds et sonores :

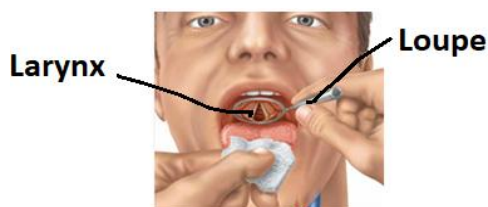


Image 1 : Le larynx vu au fond de la gorge avec une loupe (Agbessime, 2023)

Il faut noter que le larynx, générateur vocal, est formé de deux lèvres (de couleur blanchâtre sur l'image 1) constituées, à leurs tours, par des cordes vocales se présentant sous forme de triangle dont l'orifice s'appelle la *glotte*.

Les deux plis musculaires qui constituent les cordes vocales sont reliés à deux formes de cartilages mobiles, d'une part, et immobiles de l'autre. Ceux qui sont mobiles, favorisent le mouvement des cordes vocales.

5.2. Organes phonateurs

Il est opportun, dans une correction phonétique, de connaître les différents organes de la phonation, puisqu'ils sont les éléments centraux dans la détermination des points d'articulation des sons. C'est ainsi que, lorsqu'un son est mal prononcé, il est impératif de vérifier, s'il est réellement produit au lieu d'articulation convenu.

Rappelons que les organes phonateurs ou organes de la phonation sont les organes de la parole qui participent à l'émission des sons des langues naturelles. Ces organes constituent un ensemble d'éléments clés de la phonétique articulatoire et leur reconnaissance permet de connaître les différents sons qui se réalisent dans la langue, puisque chaque organe est responsable d'un son particulier et le son réalisé porte le nom de son organe articulateur. En exemple, les sons [p] et [b] se disent bilabiales, puisqu'ils sont produits par la lèvre inférieure et s'accroche à la lèvre supérieure. Cela veut dire labial + labial = bilabiale.

C'est compte tenu de cela qu'en phonétique articulatoire, il est convenable d'étudier l'appareil phonatoire et la manière dont cet appareil permet de réaliser les sons.

Précisons encore que l'ensemble de l'appareil phonatoire contient, d'abord, des organes qui nous fournissent de l'air indispensable à la production des sons. L'ensemble de ces organes constitue ce que nous appelons la *soufflerie sous-glottique*. Cet ensemble est composé de la trachée artère, des bronches, des poumons et des muscles respiratoires. C'est avec l'air fourni par ces organes que le larynx et les organes phonateurs prennent la relève dans la réalisation des sons.

Lorsqu'il y a un défaut d'articulation de son, il est évident de vérifier le son par rapport à l'organe responsable de sa production. En cas de problème de prononciation, la vérification des organes phonateurs est une étape nécessaire pour le diagnostic des sons mal produits afin de procéder, à la fin, à une corrective phonétique pouvant permettre de résoudre les différentes difficultés d'articulation des sons. Les organes visibles comme les incisives supérieurs et inférieurs, les lèvres inférieure et supérieure et la langue peuvent être vérifiés par le chargé de la correction phonétique. Les autres organes doivent être vérifiés en cas de défaut de prononciation par un médecin stomatologue. Les différents organes phonateurs qui doivent être observés, sont représentés sur la photo qui suit. Ces organes se logent dans la cavité buccale :

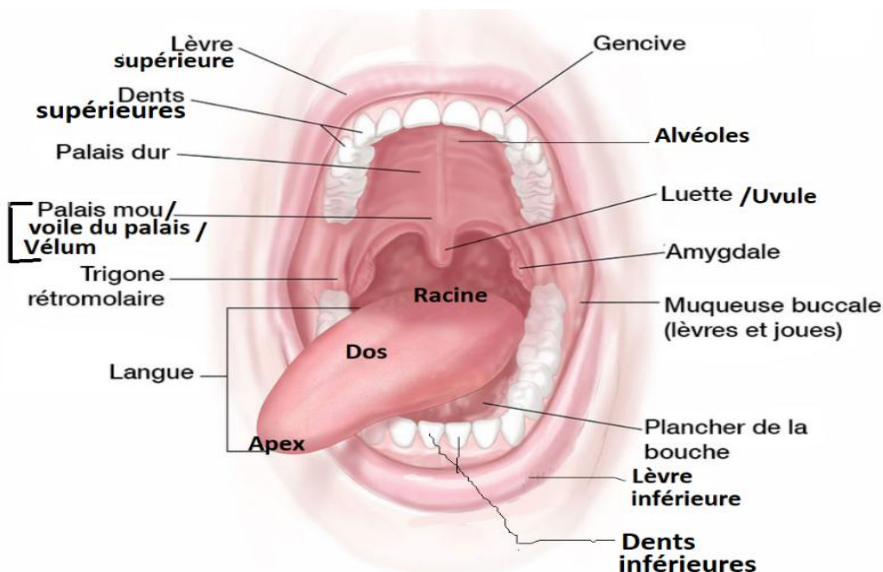


Image 2 : Les organes phonateurs : anatomie de la bouche¹

Après le dépistage de différentes erreurs par vérification, d'abord, du larynx et, ensuite, des organes phonateurs par les spécialistes, il se peut que l'erreur d'articulation persiste chez certains apprenants, même si les différents organes ci-dessus scrutés ne présentent aucune anomalie de formation ou ne souffrent d'aucun symptôme de malformation génétique. Si tel est le cas, il est recommandé d'aller obligatoirement vers l'organe auditif pour s'assurer, si l'audition ne présente aucune anomalie.

5.3. Organe auditif et niveaux de perception du son

Ici, il est question de représenter l'ensemble des constituants de l'organe auditif et vérifier les problèmes que l'apprenant peut avoir aux divers niveaux de perception auditive. La vérification de ses organes se fait par des appareils spécifiques, utilisés dans les services ORL de la médecine. C'est un service spécialisé dans le diagnostic et la prise en charge des problèmes liés aux affections et aux troubles de la « sphère ORL ». Cette sphère est composée du visage, de l'oreille (externe, moyenne et interne).

5.3.1. Organe auditif

Dans cette section, nous présentons un schéma de l'organe auditif avec les différentes parties qui interviennent dans l'audition et la réception du son :

¹L'Image 2, présente sur <https://images.app.goo.gl/xsL1RnVHh MDYnSjQ9>, a été complétée par nous (à voir Agbessime, 2023).

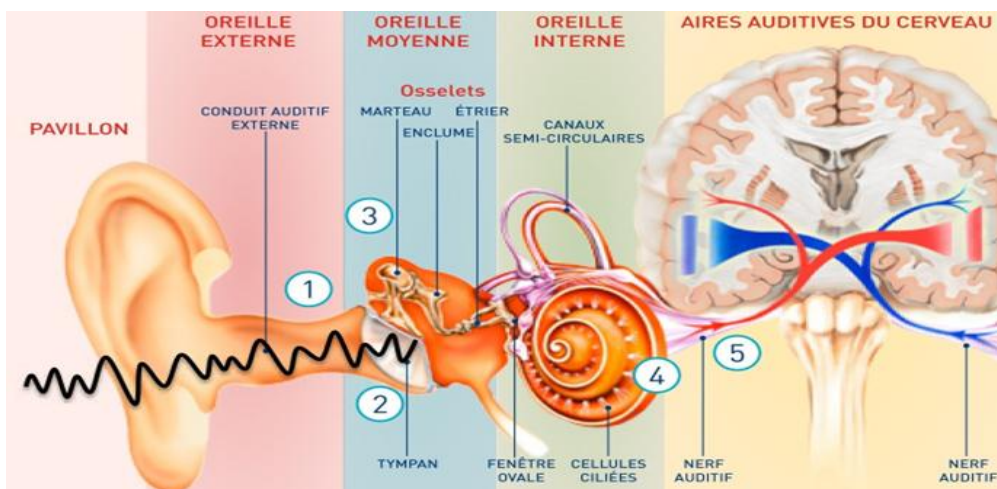


Schéma 1 : Système auditif humain²

Le Schéma 2 présente l'appareil auditif humain, montrant la conduction du son jusqu'au nerf auditif. Dans le repérage des erreurs d'articulation des sons, il est nécessaire des fois de vérifier, si le problème ne provient pas des difficultés liées à une pathologie de l'organe auditif ou des difficultés à discriminer les sons au niveau de l'oreille.

5.3.2. Niveaux de perception d'audition ou de perception des sons

A ce niveau, se dégagent deux principaux niveaux majeurs pour la perception adéquate des sons du langage humain.

5.3.2.1. Perception des sons par l'ouïe

Il s'agit ici de vérifier, si les sons sont bien perçus par l'organe auditif de l'apprenant. L'apprenant à ce niveau écoute le son au niveau de ses oreilles et le reproduit par imitation. Dans cette imitation, s'il advient que l'apprenant n'arrive pas à reproduire correctement le son entendu, alors on peut d'abord envisager qu'il y a un problème au niveau de l'organe auditif. Les cinq parties de l'organe auditif, représentées dans le Schéma 2, fonctionnent de la façon suivante : au 1, nous avons l'oreille externe qui a pour rôle de conduire les ondes sonores jusqu'au tympan ; au 2, nous avons le tympan qui vibre par l'entremise des ondes sonores qui viennent le frapper ; au 3, ces ondes qui viennent frappées le tympan sont transmises aux osselets de l'oreille moyenne ; au 4, à partir des osselets, les ondes se propagent dans le liquide de l'oreille interne en déformant les cellules ciliées qui propagent des messages nerveux ; enfin au 5, les messages nerveux propagés qui sont d'ailleurs de nature électrique, sont transmis par le nerf auditif vers le cerveau.

Lorsque des défauts de perception sont détectés, il faut un suivi clinique du système des cinq étapes établies à partir de cinq sections notifiées dans

²Le schéma est pris de la page <https://www.vivason.fr/votre-audition/oreille>.

l'appareil auditif. Le diagnostic à chaque étape permet de situer avec exactitude l'endroit où se situe le problème. Après toutes ses vérifications, si le problème d'audition ou de perceptif persiste alors, il convient d'aller vers la perception phonologique.

5.3.2.2. Perception phonologique

A ce niveau, il faut d'abord reconnaître que la capacité qu'a un individu de percevoir les sons de n'importe quelle langue découle de l'expérience qu'il a de cette langue et de son système phonologique. Cela veut dire que notre système phonologique joue un rôle de miroir par lequel nous percevons la chaîne parlée d'une langue inconnue. De ce fait, il est à souligner que l'obstacle majeur que rencontre les apprenants proviennent des catégories phoniques impliquées dans la perception et/ou la reproduction de diverses séquences phoniques d'une langue. Les apprenants ont d'abord leur système phonologique calqué sur leur première langue (leur langue maternelle, linguistiquement parlant). Cette première langue a toujours des répercussions sur la langue cible. C'est pour cela que N. Troubetzkoy (1979, p. 40) a pu dire, par rapport au français, que son acquisition « crée des distorsions, des déformations du son français et l'utilisation répétée conduit à la fossilisation des erreurs en ce qui concerne cette langue et les problèmes de communication associées ». Nous convenons que la perception phonologique joue un très grand rôle dans la perception des sons d'une nouvelle langue. Les différents éléments dont nous avons parlés jusqu'ici sont de véritables pistes de diagnostic pour pouvoir exercer une correction phonétique appropriée. Les imperfections de la langue parlée ne sont pas, d'abord, des difficultés d'articulation, ni de production des sons, mais des difficultés de perception. Puisque, sauf dans les cas précis de pathologie du système phonatoire comme nous l'avons mentionné, la plupart des imperfections détectées au niveau de la production orale d'un apprenant proviennent des carences à discriminer ce qui est pertinent dans l'ensemble sonore qui vient frapper le tympan. La perception phonologique joue un grand rôle dans la phonation. L'apprenant qui n'a pas un son quelconque dans son système phonologique, aura toujours des difficultés à pourvoir reproduire ce son. S'il arrive que les enfants sourds n'arrivent pas spontanément à parler, c'est qu'il existe un lien intrinsèque entre l'audition et la production du son. Nous devons rappeler que, dans l'apprentissage et l'acquisition d'une langue, la perception des sons est toujours primordiale, puisque l'apprenant ne peut produire que le son qu'il a d'abord entendu, puis perçu. La mauvaise prononciation d'un son peut ainsi provenir d'un défaut de perception.

6. Résultats de la recherche

Cette recherche nous a permis de découvrir les différents moyens ou différentes méthodes de détection des causes liées à la mauvaise articulation des sons. Pour accéder aux causes de mauvaises phonations chez l'apprenant,

quatre pistes principales sont indispensables à exploiter. Tout d'abord, il est nécessaire de faire un test diagnostic de prononciation de tous les sons de la langue cible par l'apprenant en vue de voir les premières difficultés d'articulation. Ensuite, il faut relever tous les sons mal articulés. De là, il est recommandé de passer en revue l'ensemble des organes concernés par les mauvaises phonations détectées. En dernière position, si après tout ce qui précède, le problème de phonation et d'articulation persiste, alors il faut impérativement chercher le défaut au niveau de l'organe auditif, pour vérifier, si l'apprenant n'a pas un problème de perception. A ce niveau, il est recommandé de vérifier la perception auditive par l'ouïe chez l'apprenant en lui demandant une consultation chez un oto-rhino-laryngologiste et ensuite explorer son système phonologique pour s'assurer, si ce n'est pas non plus un problème lié à la sélection phonologique par l'appareil auditif.

7. Discussion

De manière générale, après l'application des tests mentionnés dans notre recherche, à part ceux qui détectent les défauts de phonation liés à certaines pathologies du système phonatoire, quatre grands types d'erreurs sont souvent repérés.

7.1. Que considérons-nous comme erreur de phonation ?

Ce qui est considéré comme une erreur dans l'articulation d'un son par un apprenant, est la mauvaise articulation du son qui affecte la compréhensibilité du message, c'est-à-dire celle qui empêche ou rend difficile la compréhension du message véhiculé. Par rapport aux différents groupes d'apprenants, généralement quatre grands types d'erreurs apparaissent de manière fréquente comme déjà susmentionné :

(a) *erreurs récurrentes, dénombrées de cette recherche*

Ce type d'erreurs est celui que répète un même individu, ou encore celui qui présente une occurrence élevée à l'intérieur d'un groupe d'apprenants. C'est le cas de la production de [ø] et [Θ] qui pose problème aux étudiants nigériens (dans tous les groupes). C'est également le cas des locuteurs haoussa qui ont toujours des problèmes liés à la phonation de [p] et [b] qu'ils alternent avec [f] et [v].

(b) *erreurs déplorables*

Ce sont les erreurs que l'apprenant n'admet pas, puisqu'il n'en a pas conscience. Cela arrive, lorsque l'apprenant croit bien prononcer le son, mais, en réalité, c'est une mauvaise prononciation. Ce sont des erreurs qui irritent l'apprenant. La mention de ces erreurs provoque, certaines fois, à l'apprenant un sentiment de mécontentement de ses capacités. Ce sont des erreurs qui engendrent des réactions négatives de la part de l'apprenant (souvent même d'un locuteur natif!), à tel point qu'il se sent frustré et peut décider délibérément de ne plus continuer l'apprentissage, puisque, pour

lui, soulever ce problème de phonation est une sorte de moquerie à son endroit. Ces erreurs sont souvent liées aux problèmes de variantes libres dans certaines langues. C'est le cas des apprenants d'origine ashanti du Ghana qui éprouvent des difficultés à mettre une différence entre les consonnes [l] et [R]. Corriger ces sons est, pour eux, une manière de se moquer d'eux.

(c) *erreurs liées aux défaillances de l'organe auditif*

Ces erreurs proviennent des difficultés chez l'apprenant de pouvoir discriminer les sons au niveau de l'ouïe. Ce sont des erreurs qui sont, pour la plupart du temps, dues au problème de sélection phonologique, puisque la langue source de l'apprenant ne comporte pas ces sons retrouvés dans la langue cible.

(d) *erreurs liées aux défaillances des organes phonateurs*

Ces erreurs sont liées à des pathologies attribuables au manque d'un ou plusieurs organes phonateurs ou à une malformation d'organes phonateurs. Les plus récurrentes sont la perte des dents (incisives supérieures) et les fentes palatines.

8. Repères d'erreurs par groupes d'apprenants de FLE au CIREL-VB

Les exercices de prononciation, proposés au paragraphe 4 de cette étude, ont aidé à mettre en relief les prototypes d'erreurs de prononciation des sons du français apparaissant chez tous les apprenants du groupe ciblé. Nous les présentons ici encore une fois, mais déjà d'une façon généralisante. Ainsi :

- les Sinophones ont des problèmes de prononciation des fricatives.
- les Arabophones ont des problèmes de dévoisement des occlusives orales.
- les Anglophones nigériens et ghanéens ont des soucis avec l'articulation de la voyelle centrale et de la voyelle antérieure mi-fermée arrondie.
- les Lusophones et les Hispanophones ont des difficultés avec les fricatives pré-dorso-alvéolaires et les fricatives dorso-palatales.
- les Haoussa ont des problèmes avec l'articulation des consonnes bilabiales.
- les locuteurs du kusal ont des problèmes de zéaiement et de zozotement avec les fricatives pré-dorso-alvéolaires et les fricatives dorso-post-palatales.

Conclusion

A travers nos cours de FLE, nous avons constaté des erreurs de phonation chez les apprenants qui pourraient être liées à la pratique de leur langue maternelle. La *théorie de l'interférence* de Guimbretière (1994, p. 17) permet de donner des explications pourquoi ces erreurs apparaissent. Se situant dans la vision de cette théorie, Guimbretière postule qu'« on a longtemps fait appel à la théorie de l'interférence et on continue à le faire pour expliquer les impossibilités à produire certains sons. Par exemple, on parlera d'interférence, lors-

qu'un apprenant ne possédant pas le son /y/ dans sa langue, prononcera /u/ à la place de /y/, car le premier son est présent dans sa langue ».

Références

- Abry, D., Chalaron, M. (1994). *Phonétique, 350 exercices*. Hachette.
- Besse, H., Porquier, R. (1995). *Grammaire et didactique des langues*. Hatier.
- Companys, E. (1966). *Phonétique française pour hispanophones*. Hachette.
- Gramont, M. (1965). *Traité de phonétique*. Delagrave.
- Guimbretière, E. (2000). L'enseignement de la phonétique : état des lieux entre tradition et modernité. *Mélanges CRAPEL*, 25, 153-168.
- Johnson, K. (1997). *Acoustic and Auditory Phonetics*. Blackwell.
- Lebrin, Y. (1969). *Anatomie et philosophie de l'appareil phonatoire*. Nathan.
- Léon, M. (1976). *Exercices systématiques de prononciation française*. Hachette.
- Malmberg, B. (1994). La phonétique. *Que sais-je ? n° 637*. PUF.
- Martinet, A. (1991). *Eléments de linguistique générale*. Armand Colin, 3^e éd.
- Martins, C., Mabilat, J.-J. (2004). *Sons et Intonations. Exercices de prononciation*. Didier.
- Troubetzkoy, N. S. (1979). *Principes de phonologie*. Klincksieck.